L'énergie

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Vendredi dernier, la cible était le premier ministre de l'Alberta. La technique a consisté pour le premier ministre à rendre hommage à sa propre prévoyance et à déclarer dans une langue irréprochable que le premier ministre de l'Alberta avait été pris par surprise. Au sujet de cette prévoyance, le public se rend compte que la seule raison pour laquelle le Québec et les provinces de l'Atlantique sont menacées d'une pénurie de pétrole cet hiver est due au fait que le premier ministre s'est luimême trouvé pris par surprise. Bien qu'averti depuis des années, son gouvernement n'a pas prolongé le pipe-line jusqu'à Montréal. Il n'a même pas augmenté la capacité d'entreprose ni accumulé des réserves de 90 jours comme on le lui avait recommandé. Il est étrange de voir ce que le premier ministre est capable de prévoir ou de ne pas prévoir lorsque cela s'arrange.

En expliquant, jeudi dernier, la décision de prolonger le blocage facultatif du prix du pétrole brut pour consommation intérieure, il a déclaré que lorsque le blocage fut imposé au départ pour se terminer à la fin du mois de janvier-c'est-à-dire lorsqu'il a fait une déclaration en ce sens le 4 septembre-à l'époque, selon la dernière version du premier ministre, très peu de gens pouvaient prévoir que le prix du pétrole sur le marché international augmenterait brusquement à la suite du conflit du Moyen-Orient. C'était, bien entendu, une magnifique remarque tout à fait à côté du problème, car cela n'avait rien à voir avec la durée du gel bien que cela aurait pu avoir un rapport avec l'importance de toute augmentation tolérable des prix. En fait, il n'y a, aux yeux du premier ministre, aucun événement mondial inattendu qui aurait été susceptible de le faire changer d'avis après sa promesse du 4 septembre. Tout ce qui a changé, c'est la position du premier ministre, de toute évidence entre son discours télévisé du 22 novembre et jeudi dernier.

Il avait déclaré à la télévision: «Le gel des prix sous sa forme actuelle prendra fin en janvier». Deux jours avant l'émission télévisée, le 20 novembre, le député de York-Sud (M. Lewis) avait posé une question au premier ministre au sujet du blocage. Dans sa réponse, le premier ministre avait demandé aux députés de se reporter à sa déclaration du 4 septembre, selon laquelle le gouvernement avait obtenu l'accord des principales sociétés pétrolières en ce qui concerne un blocage facultatif des prix jusqu'au 31 janvier. Le premier ministre avait déclaré:

Voilà l'engagement que j'ai pris et que les sociétés ont l'intention de respecter, je crois \dots

Je n'ai pas l'intention de vanter mes talents en matière de prévision en disant que je n'avais pas cru le premier ministre et que je ne pouvais donc pas croire le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) les je-ne-sais-combien-de-fois où ils ont déclaré que cet engagement serait respecté.

Des voix: Bravo!
[M. Stanfield.]

M. Stanfield: Que je croie ou non la déclaration du premier ministre du pays peut être sans grande importance, mais le premier ministre a insisté jeudi sur l'importance de mettre en valeur les ressources énergitiques dont notre pays aura besoin à l'avenir. Il faut certainement pouvoir ajouter foi aux déclarations d'un premier ministre si nous devons régler ce problème. Je sais qu'il y en a qui peuvent y voir tout simplement de la ruse politique et d'autres qui, par déformation professionnelle, disent que c'est la façon de faire fonctionner le Parlement. Je ne prise guère ces deux points de vue parce qu'en manquant à sa parole un gouvernement sans probité peut avoir acheté son maintien temporaire au pouvoir, et je dis tout simplement à ceux dont la préoccupation ne va pas jusqu'aux victimes de ce bris de parole . . .

• (1530)

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: . . . je leur conseille de penser aux victimes possibles du prochain manque de parole.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Je demande à la Chambre de songer à une autre masse de victimes de la politique qu'a annoncée le premier ministre, les Canadiens qui vivent dans les provinces de l'Atlantique et du Québec. Que penseront ces gens de ces politiques? Comment un premier ministre peut-il décrire une politique énergétique comme politique nationale alors qu'elle divise le pays, qu'elle laisse la moitié du pays presque à geler, au moins jusqu'en 1980?

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Jeudi, le premier ministre a dit . . .

Une voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Le député ferait mieux d'attendre. Il pourrait apprendre quelque chose en écoutant.

M. Baker: Nous le connaissons, il n'apprendra rien.

M. Stanfield: Le premier ministre a déclaré jeudi:

Dorénavant, le marché canadien du pétrole ne sera plus divisé en deux, à savoir une partie qui utilise le pétrole canadien, l'autre le pétrole importé. Ainsi nous aurons non plus deux politiques pétrolières, mais une seule.

Ce n'est tout simplement pas vrai, pas avant 1980, et le premier ministre l'a admis lui-même. Nous sommes tous d'accord avec l'idée d'être autonomes d'ici la fin de la présente décennie. En ce qui me concerne, je suis forcément d'accord, car j'ai dit bien des fois qu'il serait bon d'être indépendants. En fait, j'estime que tel est le cas aujourd'hui, sauf en ce qui concerne la distribution du pétrole.

Une voix: Vous voyez les choses différemment de l'endroit où vous siégez.